



DECLARATION LIMINAIRE

MELUN, le 8 septembre 2017

M. le Président

L'été touche à sa fin et le retour dans les services s'est fait petit à petit. Marqué par des températures frôlant à certains endroits la canicule, l'été politique a lui été plutôt chaotique en termes d'annonces. Au fil de celles-ci, le gouvernement en place poursuit, voire accélère les décisions prises par ces prédécesseurs : réforme du code du travail, baisse des dépenses publiques avec une baisse des dotations pour les collectivités locales, baisse des APL, gel du point d'indice pour les fonctionnaires et augmentation de la CSG, suppression de l'ISF. Du côté du pouvoir d'achat, les promesses du candidat Emmanuel Macron sont décalées dans le temps comme pour l'exonération de la TH qui se fera en 3 paliers successifs et la suppression de certaines cotisations sociales salariales (cotisation chômage et maladie) mises en œuvre progressivement à compter du 1er janvier 2018 (sans que l'on connaisse pour le moment la compensation envisagée pour les fonctionnaires de l'augmentation de 1,7 de la CSG).

Au niveau Fonction publique les régressions s'annoncent : gel du point d'indice, suppressions de 120 000 postes de fonctionnaires dont 70 000 dans la Fonction publique d'État, application de la journée de carence... les suppressions de poste à venir vont accélérer encore un peu plus les restructurations, la concentration des services et transformer les effectifs restants en interfaces informatiques, le service public en entreprise. Le sort de la fonction publique est programmé : réduire les services publics à des services aux publics avec des recrutements sous contrat de droit privé.

Sans parler du traitement des fonctionnaires souhaité par la Cour des Comptes qui veut respecter scrupuleusement les critères européens d'équilibre budgétaires tout en se privant de recette fiscales importantes. Elle préconise aussi le resserrement du réseau et l'assouplissement des règles de mobilité, et a trouvé les moyens de récupérer 11 milliards sur le dos des fonctionnaires en conseillant de :

- supprimer l'indemnité de résidence et du supplément de traitement familial (SFT) ;
- de geler la valeur du point d'indice (mais c'est à nouveau fait) ;
- d'allonger le temps de travail ;
- d'abaisser encore le niveau des promotions internes ;
- ...etc...

Du côté de la DGFIP, la destruction du réseau se poursuit, après une pause électorale. Ainsi les Comités techniques locaux des directions locales, tenus jusqu'à la mi-juillet ont présenté leur plan d'adaptation des structures au réseau pour 2018 aux représentants locaux des personnels... Du côté de la mise en œuvre du prélèvement à la source, Solidaires Finances Publiques a été auditionné par l'inspection générale des finances et a fait valoir ses oppositions au PAS, et attend les conclusions de cet audit.

Aussi Solidaires Finances Publiques avec la CGT Finances Publiques, face aux attaques multiples qui touchent l'ensemble du monde du travail et qui privilégient la caste de la Finance,

appellent les agent-es, et vous, monsieur le directeur, ainsi que vos collaborateurs, à participer massivement à la journée de grève du 12 septembre 2017 pour montrer notre/votre désaccord au détricotage de l'État social français.

Enfin, avant d'aborder l'ASR 2018 (Adaptation Structures Réseau). Nous voudrions expliquer notre boycott à la 1ère convocation : tout d'abord, le fait d'être convoqués uniquement par pure forme réglementaire. Pour preuve les documents préparatoires sont les mêmes pour la 2ème convocation. Nous rejetons ces réorganisations, autant du point de vue de la qualité du service public que du point de vue du devenir des agents. Et si nous sommes présents aujourd'hui c'est pour voter CONTRE ces fermetures. La solution, on vous le répète sans cesse, c'est l'emploi.

Ensuite, parce que le dialogue social n'est pas revenu, vous vous permettez même de ne plus répondre à nos méls ou à ceux des agents à moins que l'on vous relance. Le mépris, c'est aussi ne pas répondre aux méls, cela veut dire que l'on n'accorde aucune importance à l'autre. Ou encore vous feigniez de ne pas trouver de solutions lorsque, certificats médicaux à l'appui, on vous explique qu'un agent ALD77 avec des problèmes de vision est en un réel danger routier de par son affectation et les kilomètres imposés par vous.

Enfin rassurez-vous, le message est passé.

Après les suppressions de 8 trésoreries ces 2 dernières années, vous prévoyez de supprimer 4 trésoreries pour 2018 : REBAIS, LE CHATELET EN BRIE, DAMMARTIN EN GOELE et MORET SUR LOING.

Pour la Direction, ces suppressions de sites sont justifiées par la « taille critique » des sites et la réorganisation des communautés de communes.

Pour Solidaires Finances, la « taille critique » a été sciemment organisée par la DGFIP et la DDFIP par les 550 emplois supprimés.

Solidaires Finances condamne fermement ces fermetures de trésoreries. Ces dernières répondent à des besoins et pour se rendre compte de la perte de ce service de proximité, il suffit de constater les milliers de personnes reçues régulièrement dans ces services.

Aujourd'hui nous évoquerons donc l'ASR et ces conséquences fâcheuses pour le service public.

De par vos fonctions vous êtes le garant du service public de notre administration auprès de l'ensemble des citoyens de Seine et marne.

Comment ne pas sourire jaune, comment ne pas grincer des dents quand vous représentez un gouvernement prônant la fermeture de 4 trésoreries de proximité tout en le justifiant par la défense du service public ?

M le président, vous défendez une cause puis son contraire, Il ne faudrait pas que vous nous fassiez défaut à force de contradictions cela doit être épuisant, cela nous inquiète vraiment pour vous.

Comment peut-on défendre le service public et d'un autre côté le dézinguer de ses moyens ?

Comment justifier ce manque de personnel au vu de la fraude fiscale grandissante de façon exponentielle ces dernières années ? Tout en continuant à taxer le contribuable qui se lève tous les jours pour nourrir sa famille ?

Comment rendre ce service public accessible si au fil du temps vous ne comptez que sur la demat pour soit disant compenser le manque d'effectif que VOUS cautionnez ?

Allez vous trouver un moyen de dématérialiser les usagers ?

Le CHS-CT a et est toujours une instance plus ouverte au dialogue qu'un CTL, néanmoins si vous ne faites aucun effort ou n'apportez qu'une contribution « macronnienne » le CHSCT devra t-il se résoudre à panser les plaies et subvenir aux urgences ?

Subvenir aux risques psycho sociaux engendrés par vos décisions ?

Attendre que cela explose quelque part pour limiter la casse et refourguer les collègues en détresse sur des plus gros sites pour noyer le poisson ?

Est-ce l'avenir du CHS-CT 77 auquel vous nous destinez ?

Vous l'aurez compris, Solidaires Finances dénonce une fois de plus, comme les autres années, le nouveau schéma ASR. Plus de 20 agents sont directement impactés par la suppression de leur site et un transfert vers on ne sait où, puisque tout n'est semble-t-il pas arrêté. Par ailleurs, la concentration des missions visera également un certain nombre d'agents répartis sur 11 sites sans en connaître le nombre puisque aucune précision ne nous est apportée (pour le transfert de mission oui, mais pour les chaises vides et/ou chaises pleines non. Ce qui génère pour les agents des services absorbants, bcp de craintes et questionnements... pourquoi ne pas transférer les missions selon les affectations, cela éviterait les missions arrivent sans agents ou avec des chaises vides....).

Bref, les agents se posent des questions, bien sûr vous êtes passés sur certains sites mais apparemment cela n'a pas suffi, ces restructurations génèrent un climat d'incertitudes quant à l'avenir des services dans lesquels ils travaillent et qui n'arrangent pas les Risques Psycho-Sociaux... qu'attendez vous pour leur donner les informations, pour nous les donner ? Sinon nous allons finir par penser que vous nous cachez des choses ?!

Et qu'avez vous préparé encore dont vous ne nous avez pas parlé, et dont nous n'avons eu aucun écho...

Une bonne nouvelle peut-être ??

Comme vous le savez, nous étions le 5 septembre à Moret sur Loing avec les élus et les citoyens pour manifester contre votre décision de fermeture. Nous espérons que vous nous apprendrez une bonne nouvelle aujourd'hui : qu'au moins cette trésorerie sera préservée du sort néfaste que vous lui préparez. Nous vous remettrons les pétitions signées lors du prochain CTL.

Concernant le transfert du SPF de Provins vers SPF Coulommiers, étant donné le peu d'accompagnement de la direction, pourquoi ne pas l'avoir mis à l'ordre du jour de ce CHS-CT ? Vous prenez une décision et ensuite, ça se met en place sans vous, avec un chef présent et un chef absent, sans protocole... on fait comme au SPF de Fontainebleau avec le transfert de Melun 2, au fait, vous avez pris des nouvelles de la situation des agents des SPF de Fontainebleau et Melun 2 ? comment vont-ils ? Comment ont ils vécu ce transfert ? La masse de travail a t été bien évaluée ? Difficile car fluctuante...

Enfin nous terminerons par quelques questions et remarques diverses concernant :

- L'impact des retards sur le fonctionnement normal du site de Senart (concernant notamment le retrait des moquettes du 3ème étage), que s'est-il passé pour une action qui était préparée soit disant aux petits oignons ? Déjà que les agents de Senart se sentent humiliés avec l'épisode caniculaire voilà t'y pas que vous en remettez une couche.

- Les doubles écrans, certes de même marque et taille identique mais de modèles différents, induisant une nette différence de luminosité et de contraste, ce qui était pour ainsi dire la critique majeure d'avoir des écrans de taille différente. De plus les nouveaux modèles sont impossibles à mettre à la même hauteur visuelle même avec les rehausseurs d'écran, un comble !

- et qu'en est il des doubles écrans pour les télétravailleurs ?